

Des catholiques pornocrates ? le combat continue...

Article rédigé par *Liberté politique*, le 20 avril 2017

La déferlante pornographique s'abat sur la jeunesse avec une violence inouïe. Les preuves d'incitation à la débauche jaillissent de toutes parts et nous confortent dans notre action en justice contre le ministère de l'Éducation nationale et le ministre Vallaud-Belkacem. Ce serait une erreur de croire que seul l'enseignement public dispense une « éducation à la sexualité » totalement dévoyée. En effet, nombre d'écoles privées sous contrat, dites « catholiques », tolèrent des dérives choquantes, qui doivent être dénoncées et combattues. Avec la normalisation de l'homosexualité, l'incitation à une sexualité récréative ou la promotion de la théorie du genre, les élèves sont régulièrement soumis à des œuvres abjectes, ce qui provoque chez certains de véritables traumatismes psychologiques.

À ce titre, [le documentaire](#) « **Sexe et pornographie dans les livres scolaires : scandale dans les écoles catholiques et publiques** », réalisé par Armel Joubert des Ouches, est édifiant et implacable : dans des écoles réputées catholiques, rien n'est mis en œuvre pour contrer les intrusions pornographiques. À l'inverse, quand celles-ci sont vigoureusement dénoncées par certains parents, les directeurs d'établissement font preuve d'une indifférence coupable. **Il est indispensable que l'enseignement catholique sous contrat réagisse immédiatement et massivement face à ces œuvres destructrices, sous peine d'intégrer définitivement les rangs des pornosophes et pornocrates que nous continuerons à combattre sans relâche.**

Prochaine conférence-débat : « Le tsunami pornographique : une fatalité ? », par François Billot de Lochner, autour de son dernier roman « Les parfums du château », **le jeudi 27 avril 2017, à 20h30, à Orléans.** Conférence organisée avec **France Souveraineté.**

Lieu : Auditorium de la Médiathèque, 1 place Gambetta, Orléans.

Entrée Libre

